
Procès-verbal du Comité Directeur du lundi 23 mai 2022 à 19h30 à l'Hôtel Ibis de Segré

PV adopté et publié le 17/10/2022.

Présents (13) : Gérard GALLO - Jo HEBEL - Michel HOUDBINE - Alexis HUAULMÉ - Claire LAHAIE - Julien LAHAIE - Serge LARCHER - Stéphane MOREAU - Dominique PÉARD - Jérôme PORTIER - Anne RÉMOND - Pierre SIONNEAU - Corinne VERMEIL.

En visioconférence (4) : Danielle GILET - Didier MATHIS - Annaïck RICHARD - Jean-Philippe SOMMEREISEN.

Excusés (3) : Florence GAILLARD - Jean-Pierre MOREAU - Laëtitia SZWED-BOBET.

Assistent : Nathalie CHEVET (secrétaire de séance) - Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévan PICHON.

17 votants.

Ouverture de la réunion à 19h45, par Julien LAHAIE, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

1. Rencontres Nationales de Handensemble

Point présenté par Corinne VERMEIL – Présidente de la Commission Handensemble

Ces rencontres nationales se sont déroulées les 20, 21 et 22 mai à la Maison du Handball à Créteil.

Bonne communication de la Ligue sur cet événement. Une petite vidéo sera réalisée pour l'AG. Les 2 collectifs étaient très contents d'être à la Maison du Hand à Créteil. Le gala de la rencontre s'est bien passé au sein du splendide Espace Martin Luther King. La ministre des Sports est venue pour sa première sortie officielle. Il était compliqué pour les participants de patienter en attendant la Ministre. Toutes les rencontres ont été arrêtées pour attendre sa venue. 9 Ligues étaient représentées, soit 17 équipes présentes. Présence de la délégation du para-hand, qui cherche à promouvoir le hand fauteuil à 4. Présence de Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique Sportif Français (CPSF), plusieurs fois championne olympique.

Le hand fauteuil à 4 imposerait le handicap intégral sur le terrain ; les valides ne seraient plus autorisés à participer aux rencontres.

Une Coupe de France de Hand Fauteuil est envisagée l'année prochaine. En phase de recherche...

Selon Gérard GALLO, le hand fauteuil à 4 va évincer des valides. Mais Pascale JEANNIN (membre du BD Fédéral, en charge du développement des handballs) a été claire : « On n'arrête pas ce qui se fait aujourd'hui ». Si la DTN décide de créer une équipe de France, il y aura des sélections uniquement pour les personnes en situation de handicap.

Jouer à 3 sur le terrain permet aussi de mieux s'exprimer, plutôt qu'à 5 fauteuils. La tactique de jouer avec le gardien sur le terrain est autorisée.

Tout est à construire, tout comme la classification. Dimension du terrain à revoir ? Avant tout, il conviendrait d'harmoniser les règlements à toute la France.

Le Hand Sourd n'a pas été évoqué. 7 équipes seulement en France, qui joue un « championnat de France ». Ces équipes ne sont plus référencées handisport...

Gérard GALLO regrette l'absence de maintenance pour les fauteuils. Il conviendrait d'y penser pour les prochaines années...

La ministre a évoqué 3 sujets : le sport à l'école, le sport santé et le sport comme vecteur d'emploi. Marie-Amélie LE FUR a évoqué, quant à elle, les postes ESQ qu'il convenait de s'approprier, en profitant des offres déployées en ce moment.

Pour devenir discipline olympique, il faut faire une classification, selon le règlement international. On pourrait l'envisager pour les JO 2028.

2. Représentants de la Ligue aux AG Départementales

Délibération présentée par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue

Comité	Date AG	Représentant Ligue
44	Samedi 25 juin 2022 à Crossac	Serge LARCHER
49	Vendredi 24 juin 2022 aux Ponts de Cé	Jo HEBEL
53	Vendredi 10 juin 2022 à Laval	Stéphane MOREAU
72	Vendredi 17 juin 2022 à Loué	Alexis HUAULMÉ
85	Vendredi 17 juin 2022 à Moulleron le Captif	Anne RÉMOND

Décision :

Proposition des représentants aux AG validée avec 17 voix pour.

3. Projet de création d'un poste Emploi Sportif Qualifié (ESQ) au sein de la Commission Handensemble

Point présenté par Corinne VERMEIL – Présidente de la Commission Handensemble

Suite à un rendez-vous avec Anthony GUIDOUX (Référént Paralympique des Pays de la Loire) en présence de Corinne VERMEIL, Alexis HUAULMÉ et Serge LARCHER, une opportunité s'ouvre à nous afin de bénéficier d'un emploi ESQ sur la base d'un mi-temps aidé à hauteur de 8 800 € par an sur 3 ans et si possible à compter du 1^{er} septembre 2022.

Le dossier est à déposer sur le Compte Asso pour le 23/05 au plus tard. On a des chances de l'obtenir, car notre développement sur la Ligue est important.

Possibilité évoquée de faire un dossier pour un plein temps : 50% HE et 50% ITFE, afin de décharger Jean-Christophe.

Corinne a rencontré tous les comités, afin de faire un état des lieux. Des projets sont lancés dans tous les comités.

Comme le souligne Gérard GALLO, profitons de l'occasion qui nous est offerte pour bénéficier d'un poste sur le handicap ! Le milieu scolaire est en attente dans son domaine, tout comme les entreprises, pour lesquelles c'est une façon de notifier leur contribution au handicap, donc intéressant à prendre en compte.

Alexis HUAULMÉ pense que ce poste ESQ entre dans le cadre du développement du Handensemble, conformément à notre projet d'olympiade. Un temps plein sur ce poste semble déraisonnable. Tout doit s'inscrire dans une politique d'emploi au sein de la Ligue, et dans le budget de la Ligue. Un temps plein attirera cependant plus de personnes compétentes qu'une proposition de poste à mi-temps. La Ligue doit tendre vers l'autofinancement de ses emplois, il faut développer ce principe.

Stéphane MOREAU annonce que la mise en place d'un temps plein nécessite de trouver 16 000 € pendant 3 ans... (25 000 € aidés à hauteur de 9 000 €). Il faut trouver d'autres sources de financement. Quels sont les postes qui pourraient libérer des fonds ?

Il est plus facile de trouver des solutions de financement pour un mi-temps : 3 500 € à trouver. Ne pas oublier qu'au bout des 3 ans, en contrepartie de l'aide versée, il faut pérenniser le poste. Un mi-temps sera moins difficile à pérenniser...

Dominique PÉARD propose les compétences d'Emmanuelle GUYOMARD, Agent de Développement du comité de Mayenne, très impliquée dans le domaine du handicap.

Que cherche-t-on : un profil handball ou plutôt un profil handisport ? La licence STAPS APAS (activité physique adaptée et santé) correspond au profil recherché, englobant le sport adapté et le sport santé avec le Handfit notamment.

Si cette solution est envisagée, le contrat d'Emmanuelle serait à revoir en mettant en place un mi-temps au comité et un mi-temps à la Ligue.

Jo HEBEL précise que si nous n'avons pas la capacité suffisante pour financer un temps plein, il faudrait peut-être envisager une personne qui détient à la fois la compétence handicap et handball. La pérennisation à 3 ans pourrait ainsi perdurer sur les 2 disciplines. Il faut profiter des ouvertures politiques actuelles en lien avec le handicap.

D'autres disciplines sont engagées dans ce domaine et toutes constatent un manque de compétences dans le handicap.

Michel HOUDBINE précise que la mise en place d'un volet de formation professionnelle a été reculée d'un an. Elle ne pourra pas avoir lieu avant septembre 2023, et non pas à la rentrée prochaine, faute de ressources humaines suffisantes... Il y a un besoin de personnel au sein de l'ITFE.

Alexis HUAULMÉ a été interpellé par la DRAJES Pays de la Loire concernant le dossier ESQ déposé par le Comité 44 ne comprenant pas le dépôt d'un dossier à la fois pour la Ligue et à la fois pour le comité. Nous ne sommes pas crédibles face aux instances publiques. On se fait concurrence, arrêtons ! La DRAJES s'interroge sur notre fonctionnement.

Décision :

Création d'un poste à mi-temps validée avec 13 voix pour, 1 contre, 3 abstentions.

4. Projet de création d'un poste en alternance au sein de la Commission d'Arbitrage

Point présenté par Didier MATHIS – Président de la CTA

Devant la charge de travail qui ne cesse d'accroître au sein de la CTA, Didier MATHIS souhaite étoffer l'équipe actuelle, en faisant appel à un apprenti sur 1 ou 2 ans, à compter du 1^{er} septembre 2022, ayant pour missions d'assurer une partie de la gestion administrative des stages JAJ et des actions sur le terrain auprès des JAJ.

On a vécu une saison complète et pu constater le volume de formations et de suivis sur une saison. Les besoins sont réels et, bien qu'il y ait un travail d'optimisation à faire, la charge de travail reste importante. Proposition est faite de renforcer l'équipe à moindre coût, avec un apprenti, afin de soulager les salariés actuels.

Jean-Christophe précise que l'apprentissage prépare à obtenir un diplôme pour un métier ciblé. 25 % du temps de travail doit être consacré à la formation. A-t-on besoin d'un opérateur ou d'un pilote ?

Il doit y avoir une personne titulaire de l'emploi pour avoir un apprenti, afin d'être son maître d'apprentissage.

Quel type de diplôme recherchons-nous ?

- Plutôt à valence tertiaire, administratif. Alain POISSENOT fait un énorme travail. Le jour où il quittera la CTA, nous nous retrouverons dans une situation difficile.
- Le projet école d'arbitrage n'est pas encore développé. Il est plus à connotation « animateur ».

Il faut avoir en tête qu'Alain occupe un temps plein à la CTA. Sans lui, ce serait encore pire et la charge de travail serait monstrueuse.

On est toujours dans le cadre de la mise en place de la territorialité. On n'a toujours pas atteint le rythme de croisière. La masse de travail est très importante... Des forces vives bénévoles quittent progressivement le navire. Les besoins sont réels dans tous les domaines, pas seulement à la CTA.

Le profil du poste est très particulier, il est difficile de définir le bon candidat.

Par ailleurs, la démission de Pierre n'était pas prévue ! Il avait une vraie compétence et travaillait beaucoup. La question de son remplacement va être compliquée. Se posera également le problème de la carte professionnelle. Si on ne trouve pas la personne idéale, il faudra la former.

Stéphane MOREAU s'interroge sur le retour de Coralie à 80 %. Elle récupère 30 % de temps de travail... Annita revient également. On récupère donc du temps administratif.

- Coralie est à 80 % depuis le 1^{er} février.
- Avec les comités, on pourrait bénéficier d'appuis... Beaucoup de formations sont dispensées dans les bassins de vie. Avoir des relais sur le terrain serait appréciable, au lieu de tout centraliser sur 3 personnes pour l'ensemble du territoire. Chantier à ouvrir...

Dominique PÉARD précise qu'en Mayenne, personne ne vient en formation. Le Comité 53 veut reprendre la main pour remotiver les personnes à se former.

Stéphane MOREAU souligne que le contrat d'apprentissage doit être signé avant le 30 juin, bien que l'aide devrait être prolongée. Pour rappel : 8 000 € d'aide la 1^{re} année seulement.

Un contrat d'un an permettrait de prendre le temps de réorganiser le temps administratif de l'arbitrage.

Alexis HUAULMÉ souhaite cependant que l'apprenti ait pour mission de faire du terrain. Or, le double volet administratif/terrain peut-il se faire ? Dans les comités, il y a du temps de travail disponible. On perd un nombre considérable d'arbitres. Il faut aller vers les clubs pour recréer de la masse d'arbitres.

Jean-Christophe souligne que les comités géraient l'arbitrage par le passé. Ne peut-on pas récupérer du temps administratif des secrétaires ? A-t-on réellement la capacité de faire des actions de terrain ? C'est quasiment impossible de visiter les 180 clubs... Au regard du développement des écoles d'arbitrage, il est possible d'investir les salariés de clubs qui ont une valence arbitrage et qui se sont formés. Rémy SURIN en Sarthe, par exemple, porte l'arbitrage dans son club.

Toutes nos réflexions s'interrogent sur le travail administratif, comme le souligne Jo HEBEL. Il faut mettre les meilleures compétences sur les postes les plus adaptés. Quel est l'objectif recherché ? C'est une démarche qui concerne tous les secteurs d'activité. Le temps de travail dans les bassins de vie est à quantifier.

Michel HOUDBINE s'oppose à ces créations de poste. On travaille de bric et de broc... On peut retrouver du temps de travail auprès des comités. Certains points n'ont pas avancé. Quelle est la prise en main de l'ensemble des bénévoles dans l'avancée de certains travaux ? Tout ne doit pas être fait par les salariés. Qu'est-ce qu'on peut assurer de façon plus efficace ? Y a-t-il adéquation entre le travail à faire et le temps passé ?

Gérard GALLO précise qu'on avait tenté de créer un groupement d'employeurs par le passé. Le comité 72 y est favorable.

Comme le confirme Serge LARCHER, la compétence arbitrage est devenue territoriale et les comités ont depuis repositionné leur personnel vers d'autres missions.

Alexis HUAULMÉ demande un report de cette délibération et souhaite obtenir pour la prochaine séance un état des lieux du temps administratif disponible dans chaque comité.

44 : Brigitte part à la retraite dans 1 an. Julie, en intérim actuellement, assure la doublure et prendra la suite.

49 : Isabelle peut dégager 15h/semaine.

53 : Pas de temps disponible. Virginie fait déjà 30h/semaine actuellement.

72 : Nathalie est à 28h et souhaite un 35h, qu'on ne peut lui apporter. On peut donc dégager 7h/semaine.

85 : Pas de temps disponible. Myriam et Evelyne partent en retraite à la fin de l'année. Une personne les remplacera.

Décision :

Report de la décision

5. Budget 2022

Point présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier Général

Stéphane MOREAU remercie Marie pour tout le travail effectué, très performante, qui maîtrise Orion. Le départ d'Annita n'a pas été remplacé : 1 poste gagné.

Aucun frais de personnel dans les budgets.

Effet de saisonnalité dans les formations ITFE.

CTA et ITFE : recettes perturbées par les offres promotionnelles faites aux clubs.

CTA : beaucoup de dépenses dans les suivis, qu'il va falloir maîtriser d'ici la fin de l'année.

Licences : les recettes arrivent au 2^e semestre.

Administration générale : les subventions ne rentrent qu'une fois par an.

Pôle : quasiment équilibré car soldé.

Déficit de 206 000 € pour l'instant, ce qui est normal car les recettes « licences », « engagements » n'arriveront qu'en septembre.

Le détail par commission sera envoyé à partir de septembre à chaque président, comme convenu.

Code budgétaire	Libellé	RECETTES		DEPENSES	
		Budget accordé	Recettes réalisées au 23/05/2022	Budget accordé	Dépenses réalisées au 23/05/22
120009109070000	PDL-ITFE-Réunions	0,00 €		1 000,00 €	
123083209070000	PDL-ITFE-Recyclage	0,00 €		0,00 €	
123143920000000	PDL-ITFE-CERTIFICAT Animateur de formation	2 000,00 €		2 000,00 €	
123173209070000	PDL-ITFE-OT de marque	1 000,00 €	240,00 €	400,00 €	
123353209070000	PDL-ITFE-Entraîner des adultes	3 720,00 €	3 200,00 €	600,00 €	320,00 €
123373209070000	PDL-ITFE-Entraîner des jeunes	16 273,00 €	5 571,78 €	12 800,00 €	7 506,01 €
123383209070000	PDL-ITFE-Entraîner des J/A et des A/J	600,00 €	320,00 €	600,00 €	78,58 €
123403209070000	PDL-ITFE-Baby Hand/Hand 1er pas	1 600,00 €	160,00 €	1 800,00 €	611,45 €
123413209070000	PDL-ITFE-Minihand Hand à 4	1 600,00 €	800,00 €	1 800,00 €	262,00 €
123433209070000	PDL-ITFE-Handfit	1 600,00 €		1 800,00 €	
123443209070000	PDL-ITFE-Handensemble	280,00 €		500,00 €	
123463209070000	PDL-ITFE-CERTIFICAT 1 Contribuer Animation	2 250,00 €		698,00 €	
123473209070000	PDL-ITFE-Accompagner les pratiquants	4 650,00 €	3 332,00 €	4 500,00 €	3 029,94 €
123483209070000	PDL-ITFE-Assurer sécurité Intégrité des pratiquants	900,00 €		800,00 €	997,30 €
123503209070000	PDL-ITFE-Projet associatif / Valoriser promouvoir	800,00 €		500,00 €	
123523209070000	PDL-ITFE-Animateur de proximité	7 000,00 €		2 000,00 €	
123563209070000	PDL-ITFE-CERTIFICAT Animateur EA	400,00 €		0,00 €	
123780000000000	PDL-ITFE-CERTIFICAT Entraîner des adultes	0,00 €		0,00 €	
123800000000000	PDL-ITFE-CERTIFICAT Entraîner des jeunes	750,00 €		1 000,00 €	
123813209070000	PDL-ITFE-Faire vivre une école d'arbitrage	1 320,00 €	1 320,00 €	500,00 €	250,27 €
123884520000000	PDL-ITFE-Accompagner un arbitre en situation			500,00 €	
123884570000000	PDL-ITFE-CERTIFICAT Accompagnateur EA			100,00 €	
129060000000000	PDL-ITFE-Frais de Fonctionnement			100,00 €	1 287,62 €
TOTAL ITFE		46 743,00 €	14 943,78 €	33 998,00 €	14 343,17 €

6. Assemblée Générale du 18 juin 2022

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général

Récompenses des JAJ et Joueurs :

Proposition d'offrir une carte cadeau plutôt qu'un trophée. Les récompenses seront données avant le repas du midi et non pendant l'apéritif.

Décision :

Carte cadeau validée avec 17 voix pour.

Repas du midi :

Remettre en place le système de plateaux repas ou faire un repas traditionnel ?

- Plateau repas : 12 pour.
- Traiteur : 4 pour.
- La formule plateau repas est retenue.

Décision :

Proposition de plateaux repas validée avec 10 voix pour, contre 4 voix pour le traiteur, 3 abstentions.

Cadeaux à offrir aux clubs :

Proposition d'offrir un bloc-notes + 1 stylo dans un sac style « tote bag » aux clubs à l'AG.

Décision :

Proposition de cadeaux à offrir aux clubs, validée avec 14 voix pour, 3 voix contre.

Ateliers :

Corinne VERMEIL regrette que le handensemble n'apparaisse pas dans le cadre des nouvelles pratiques, pour les ateliers de l'AG. Il lui est répondu qu'il n'y a pas d'ateliers nouvelles pratiques prévus, faute d'animateurs.

7. Échéancier des réunions 2022/2023

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général

Au vu des réunions annulées cette saison, doit-on rester sur le même rythme, à savoir un comité directeur tous les 15 jours ? Le jour de réunion est-il maintenu : lundi ou mercredi ?

Selon Stéphane MOREAU, il faut espacer le rythme et se laisser la possibilité d'ajouter une réunion exceptionnelle si besoin, avec des prises de décision en distanciel.

Mais comme le précise Michel HOUDBINE, certaines réunions ne peuvent pas se faire en visioconférence.

Pour Julien LAHAIE, la visioconférence doit rester la règle.

Jean-Philippe SOMMEREISEN précise que les réunions se terminent de plus en plus tard... Réduire le rythme des réunions risque de prolonger leur durée !

Décision :

*Jour des réunions validé au **mercredi** avec 6 voix pour le mercredi, contre 5 voix pour le lundi, 6 abstentions.*

Décision :

*Proposition de se réunir au rythme **d'1 semaine sur 3** validée avec 15 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.*

Décision :

*Proposition de se réunir en **présentiel 1 réunion sur 3** validée avec 15 voix pour, 2 abstentions.*

8. Divers

① Point sur les dossiers ANS PSF 2022 – Serge LARCHER

Les clubs avaient la possibilité de déposer un dossier jusqu'au 22 mai minuit sur le compte Asso.

20 clubs ont déposé des dossiers.

Une enveloppe complémentaire disponible à la FFHandball sera découpée en 12 parts égales (ligues métropolitaines uniquement, hors Corse et ultra-marine).

4 dossiers comités reçus, le comité 44 souhaitant faire bénéficier de sa part aux clubs de Loire-Atlantique.

Pour information, les clubs avaient déposé 32 dossiers l'année dernière.

Le partage de l'enveloppe attribuée est le même que l'année dernière, à savoir : 45 % ligue/comités – 55 % clubs.

② Remise des récompenses champions régionaux et territoriaux fin de saison 21/22

Les clubs étaient contents et honorés de la présence d'un élu de la Ligue pour cette remise de récompense à domicile.

Un club est déçu car jouait son dernier match à l'extérieur et n'a pas reçu la récompense.

Anne RÉMOND est allée aux Neptunes.

Serge LARCHER était présent à La Chabossière. Échanges intéressants avec les élus des collectivités. Il ira également à Sautron.

④ **Point sur le personnel de la Ligue**

L'arrêt d'Annita est prolongé jusqu'au 2 juin. Elle devrait reprendre en mi-temps thérapeutique.
Une trentaine d'offres reçues suite à notre annonce de recherche d'alternants communication.
2 candidatures reçues pour le remplacement du poste de Pierre.
Le départ de Pierre est officiellement fixé au 31 juillet, mais ramené au 20 juin suite au solde de ses congés payés.

⑤ **Point Dossier Projet Immobilier**

5 promoteurs immobiliers rencontrés. En attente des estimations chiffrées d'ici le 20-30 juin.

Le maire des Ponts de Cé a contacté Michel HOUDBINE le 10 mai dernier. Ils vont se réunir très rapidement.

⑥ **Coupe de France Beach**

La liste des hébergements a apparemment été envoyée aux territoires il y a deux mois. Le comité Sarthe souhaiterait avoir cette liste pour faire leur réservation.

⑦ **CTI**

Merci aux comités de transmettre leurs données avant le 30 mai, à l'aide du tableau Excel, afin de présenter le dossier à signer lors de l'AG, avec la Fédération.

Alexis HUAULMÉ se charge de rédiger la question de la répartition du CTI. Appel à projet sur le principe du CTI.

Une commission mixte sera créée pour présider ces travaux, avec des personnes investies ni dans un comité ni au sein de la Ligue.

Clôture de la réunion à 22h35.

Julien LAHAIE
Secrétaire Général



Alexis HUAULMÉ
Président de la Ligue

